

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 25 novembre 2021
Convocation faite
Le 10 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 17 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Mme Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, Mme Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mme Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, M. Paul-Edouard LETISSIER, Mme Isabelle FABRE, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Mme Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), Eric GUERINY, Mme Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Gérard DELATTE), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à Mme Frédérique CHABOT), Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Eric VISCARDY (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à Mme Dominique FLORES), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Mmes Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS, MM. Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à Mme Sandrine GUMEZ), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angeline COURTOIS).

Mme Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET :

2021-11-206 Demande de participation de la Communauté pour des prestations complémentaires dans le cadre de la modification du PLU de FUMAY, afin d'accueillir le projet Parc Résidentiel de Loisirs

Considérant le projet de création d'un Parc Résidentiel de Loisirs (PRL), à proximité du Parc TerrAltitude à FUMAY,

Considérant que ce projet est une belle opportunité de développement économique et touristique pour le territoire communautaire,

Considérant que ce projet de PRL, ainsi que deux autres projets communautaires à savoir l'intégration du périmètre lié à l'extension de la ZA du Charnois et l'intégration du périmètre de sauvegarde des commerces et de l'artisanat dans l'hyper centre fumacien ont nécessité la modification du PLU de FUMAY,

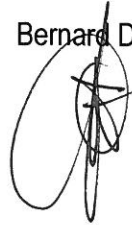
Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, du Bureau de la Communauté, réuni le 19 octobre 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de prendre en charge, les études et prestations supplémentaires dues à l'intégration des projets communautaires nécessaires à la modification du PLU de la commune de FUMAY, pour un coût de 14 180 € HT,
- * **donne délégation** au Président pour signer tous documents afférents.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.